

N°	1	1	5
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil sept Le vendredi 30 mars à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENECAI.
- Budget primitif 2007 - Compte administratif 2006 - Amortissement exceptionnel	Etaient présents : MM. AUBRY, BIGNON, DUHAMEL, GARRAUD, LOTTIN, MAQUET, PECQUERY, SENECAI. Absents excusés : MM. ARCILLON, COET, JUMEL, LACHEREZ, LOIN MAUGEZ.
DATE DE LA CONVOCATION :	- <u>Compte administratif 2006</u> M. SENECAI présente le compte administratif 2006 et sort pour le vote. <i>Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du compte administratif 2006 et après s'être assuré de sa concordance avec le compte de gestion du payeur départemental, l'adopte à l'unanimité.</i>
8 février 2007	
NOMBRE DE DELEGUES :	- <u>Budget primitif 2007</u> Le Président SENECAI présente le budget primitif 2007. Pour ce budget, la section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 348 985,33€ . Celle de d'Investissement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 190 000 € .
En exercice	14
Présents	8
Votants	9
	<i>Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des détails du projet de budget primitif, adopte à l'unanimité le budget primitif 2007. Il décide à l'unanimité que les budgets seront votés au CHAPITRE BUDGETAIRE.</i> <i>Le Conseil d'administration décide également de l'amortissement exceptionnel sur 1 an, d'une dépense effectuée en 2004 pour un montant de 131,06€ (M255-2004 /B28-2004 – sondage à la tarière sur la propriété de l'Institution). Cet amortissement sera fait à l'article 28128 « Autres agencements et aménagement de terrain » du BP 2007.</i>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENECAI